



«L'arme de paix», Snek, Grenoble, 2016

LIVRET DES ÉTUDES

PREMIÈRE ANNÉE DE SCIENCES HUMAINES APPLIQUÉES (SHA)

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027

UFR Arts et Sciences Humaines (ARSH)
1281, rue des universités
38610 Gières

UGA
UFR
ARSH Université
Grenoble Alpes

TABLE DES MATIÈRES

BIENVENUE À L'UFR ARSH DANS LA LICENCE SCIENCES HUMAINES APPLIQUÉES	2
VOS PREMIERS JOURS À L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES	3
CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UGA	4
LES OBJECTIFS DE LA FORMATION	5
ORGANISATION DE LA LICENCE	6
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	7
CADRE D'UTILISATION DES IA GÉNÉRATIVES EN LICENCE SHA	9
TABLEAU RECAPITULATIF DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE LICENCE SHA	11
DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS SHA	12
<i>1^{er} semestre</i>	12
<i>2^e semestre</i>	16

BIENVENUE À L'UFR ARSH DANS LA LICENCE SCIENCES HUMAINES APPLIQUÉES

La licence Sciences humaines appliquées (SHA) vous propose une **formation pluridisciplinaire** orientée vers la **compréhension du monde passé et contemporain**.

Vous suivrez des cours en **histoire, en géographie et en philosophie**, auxquels s'ajouteront en **deuxième et troisième année le droit et l'économie**.

La licence insiste aussi sur **l'apprentissage des langues** (anglais, seconde langue et cours disciplinaires en anglais).

Entre ces différentes disciplines, les cours sont pensés en commun afin de vous donner les outils méthodologiques et critiques pour apprendre et réfléchir aux enjeux politiques, sociaux, économiques passés et contemporains.

La première année est ainsi consacrée au rapport entre société et culture à travers une réflexion croisée sur l'organisation politique et les catégorisations sociales, la notion même de « culture » et ses usages sociaux et politiques, ou encore le rôle du spectacle dans le rapport à soi et au collectif pour l'individu contemporain.

À travers le contact avec ces différentes approches en histoire, géographie, philosophie, vous pourrez acquérir des compétences **d'analyse et d'argumentation**, aussi bien **à l'écrit qu'à l'oral**.

De plus, l'équipe pédagogique de la licence SHA propose **de vous suivre tout au long de votre parcours** afin de vous aider à construire un projet de poursuite d'études et/ou professionnel qui vous intéresse.

Bienvenu.es dans cette licence où, nous l'espérons, vous pourrez vous questionner et vous épanouir !

Sarah MEKDJIAN et Irène FAVIER
Responsables de la licence SHA

VOS PREMIERS JOURS À L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Toutes les informations utiles à votre bonne intégration vous seront données :

- **Auprès des étudiant.e.s** du BDE qui assureront une permanence pendant plusieurs semaines afin de vous aider dans toutes vos démarches : inscriptions aux options, découverte du campus, vie étudiante...
- **Sur le site de l'UFR** : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/>

Les Inscriptions pédagogiques :

Elles correspondent au choix des enseignements pédagogiques. Celles-ci se font obligatoirement par internet. Vous devez vous inscrire aux UE (Unité d'Enseignement) disciplinaires, aux groupes de TD, aux langues et à une option (au choix : Sport, ETC, options interne UFR ARSH, option sociologie, option info-com), avant le début de chaque semestre.

Que votre inscription soit confirmée ou non, présentez-vous à l'enseignant.e lors du premier cours.

CONTACT DES ENSEIGNANTS ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Vous pouvez rencontrer vos enseignant.e.s, en prenant RDV par mail : prenom.nom@univ-grenoble-alpes.fr

Et si besoin de joindre tout personnel administratif : prenom.nom@univ-grenoble-alpes.fr

Noms des directrices et directeurs et personnes à connaître en licence SHA :

- M. **Clément CHILLET**, directeur de l'UFR
- M. **Tanguy MARTIN**, directeur adjoint de l'UFR
- Mme **Anne LEMONDE**, directrice des études de l'UFR
- Mme **Sarah MEKDJIAN**, responsable de la L1 SHA et co-responsable de la licence SHA
- Mme **Irène FAVIER**, responsable de la L2 SHA et co-responsable de la licence SHA
- M. **Tanguy MARTIN**, responsable de la L3 SHA et référent pédagogique handicap
- Mme **Chloé FORNARI**, gestionnaire de scolarité de la licence SHA
- Mme **Fanny MASSET**, responsable de scolarité
- Mme **Aymel DEHDOUH**, référente admission et orientation
- Mme **Candice CURTIT**, référente stages et handicap
- Mme **Sarah MEKDJIAN** et M. **Tanguy MARTIN**, référents pédagogiques handicap
- Mme **Coraline MORA** et M. **Tanguy MARTIN**, pôle relations internationales

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UGA

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026 / 2027

1^{er} semestre 2026/ 2027

Cycle d'accueil et d'initiation au travail universitaire (L1*) :

Du lundi 31 août au vendredi 4 septembre 2026

*La présence des étudiants de L1 est obligatoire à ce cycle d'accueil

DÉBUT DES COURS : **Lundi 7 septembre 2026 au matin**

*Lundi 14 septembre pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires (ETCI) et les Langues.
Pour le Sport la date de début des cours peut être décalée.*

Merci de vous rapprocher du SUAPS (Service des sports) pour en avoir la confirmation.

FIN DES COURS : Vendredi 11 décembre 2026 au soir

EXAMENS : Du lundi 14 décembre au vendredi 18 décembre 2026 et du lundi 4 janvier au vendredi 8 janvier 2027

2^e semestre 2026 / 2027

DÉBUT DES COURS : **Lundi 11 janvier 2027 au matin**

Même date pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires (ETCI).

Pour les ETC Langues et Sport la date de début des cours peut être décalée.

Merci de vous rapprocher du Service Des Langues et du SUAPS pour en avoir la confirmation.

FIN DES COURS : Vendredi 16 avril 2027 au soir

EXAMENS : Du lundi 26 avril 2027 au vendredi 14 mai 2027

EXAMENS SECONDE CHANCE

Du 1^e et du 2^e semestre : à partir du lundi 31 mai jusqu'au vendredi 25 juin 2027

JOURS FÉRIÉS

Dimanche 1^{er} novembre 2026 (**Toussaint**) ; Mercredi 11 novembre 2026 (**Armistice**) ; Vendredi 25 décembre 2026 (**Noël**) ; Vendredi 1^{er} janvier 2027 (**Jour de l'an**) ; Lundi 29 mars 2027 (**Pâques**) ; Samedi 1^{er} mai 2027 (**Fête du travail**) ; Jeudi 6 mai 2027 (**Ascension**) ; Samedi 8 mai 2027 (**Victoire 1945**) ; Lundi 17 mai 2027 (**Pentecôte**) ; Mercredi 14 juillet 2027 (**Fête nationale**)

INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES

TOUSSAINT : du vendredi 23 octobre 2026 au soir au lundi 2 novembre 2026 au matin.

NOËL : du vendredi 18 décembre 2026 au soir au lundi 4 janvier 2027 au matin.

HIVER : du vendredi 19 février 2027 au soir au lundi 1^{er} mars 2027 au matin.

PRINTEMPS : du vendredi 16 avril 2027 au soir au lundi 26 avril 2027 au matin.

FERMETURE DE L'ÉTABLISSEMENT

Du vendredi 18 décembre au soir au lundi 4 janvier au matin ; Vendredi 7 mai ; Du vendredi 23 juillet au soir au mercredi 19 août au matin

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La licence SHA, par sa pluridisciplinarité, a pour objectif de vous former dans une perspective pluridisciplinaire à différentes compétences : argumenter, écrire, prendre la parole en public, élaborer une pensée, analyser... Il s'agit, plus précisément, de développer une double approche :

- Théorique, en mettant les sciences humaines et la philosophie au service de la compréhension de la société.
- Opérationnelle, en vous préparant, de manière progressive sur les trois années, à votre insertion professionnelle. Cette préparation passe par la réalisation d'un stage d'observation participative suivi d'un rapport de stage en 3^{ème} année.

Les compétences privilégiées :

- **Penser à l'écrit, convaincre à l'oral : une capacité à argumenter.** Une bonne maîtrise de l'expression écrite et orale apporte la confiance en soi et la capacité à collaborer avec les autres, elle permet la valorisation de son identité et de ses compétences, ainsi que le partage des connaissances.
- **Savoir apprendre et penser en anglais.** Outre les cours de langue, le vocabulaire et le raisonnement spécifiques à chacun, des champs disciplinaires sont acquis à partir de cours en anglais dispensés en géographie, histoire et philosophie (24h / discipline).
- **Articuler la pensée et l'action.** Mettre en pratique les connaissances théoriques à travers une action professionnelle sous la forme d'un stage de trois semaines minimums, pouvoir travailler en autonomie et en responsabilité au service d'un projet.
- **Donner du sens à l'action professionnelle.** Lier la pratique du stage et l'aspect théorique des cours et vous permettre ainsi d'analyser votre pratique professionnelle ; être en mesure d'analyser une situation, de s'auto-évaluer et de se remettre en question pour apprendre et transformer ses pratiques.
- **Des débouchés professionnels élargis :** cette formation permet aux titulaires du diplôme de travailler dans des domaines très variés, en entreprise comme dans la fonction publique, avec une formation complémentaire adaptée : les collectivités territoriales, les organismes internationaux, la culture, les services internationaux, les groupements professionnels, les services d'aménagement du territoire, les bureaux d'études, l'édition, les librairies, etc.

ORGANISATION DE LA LICENCE

Vous êtes inscrit (e) en première année, cela signifie que vous vous engagez dans une formation de trois années qui conduit au diplôme de Licence mention Sciences Sociales, parcours « Sciences Humaines Appliquées ». Elle est validée par un système européen de crédits, appelés ECTS (*European Credit Transfer System*) : la licence complète comporte 180 ECTS, soit 60 crédits par année et 30 crédits par semestre. Votre licence sera donc reconnue dans les universités européennes, et vous pouvez valider des enseignements suivis à l'étranger.

La Licence est organisée en trois années (L1, L2, L3) soit 6 semestres (S1 - S2 ; S3 - S4 ; S5 - S6).

La première année (L1) permet une articulation entre les différentes disciplines proposées autour d'un thème commun : **société et cultures**. Les compétences visées sont les suivantes : analyse, synthèse, techniques de l'écrit, recherche documentaire, technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), maîtrise de deux langues étrangères.

La deuxième année (L2) élargit la pluridisciplinarité avec l'introduction d'enseignements de droit et d'économie et un approfondissement du thème des mutations contemporaines à partir de la thématique suivante : **société et territoires**.

La troisième année (L3) est une année de spécialisation à partir du thème commun : **société et travail**. Cette année comprend une introduction au monde de l'entreprise grâce à des enseignements de droit privé, d'économie du travail et de gestion/management. De nouvelles compétences sont acquises en statistiques.

La formation représente environ une vingtaine d'heures de cours (CM et TD) par semaine.

Attention : chaque UE exige un important travail personnel de lectures et de recherches. La réussite de votre année dépendra de votre investissement personnel !

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

VOUS TROUVEREZ TOUTES LES INFORMATIONS DANS LE REGLEMENT DES ETUDES ET LES TABLEAUX MCCC EN LIGNE SUR LE SITE DE L'UFR ARSH

Il est impératif que vous preniez connaissance de la **Charte des examens** en ligne sur le site web de l'UFR ARSH.

CONTROLE CONTINU (CC)

Votre présence aux CM (Cours magistraux) et aux TD (Travaux dirigés) est obligatoire.

En cas d'absence à une épreuve ou à un exercice de contrôle continu, vous ne pourrez pas le valider.

Les modalités de contrôle continu sont précisées par chaque enseignant en début de semestre.

S'agissant des enseignements à présence obligatoire (TD, CM, conférences, séminaires, cours de langue), les règles relatives à l'assiduité sont définies au sein de chaque règlement des études, dans les conditions fixées ci-dessous :

- Par défaut, **les absences doivent être justifiées dans un délai de 5 jours ouvrés à compter de la reprise de l'étudiant, avec remise d'un justificatif à l'enseignant.** La composante a la latitude d'allonger ce délai si elle l'estime utile (mais pas de le réduire).
- **En cas d'absences injustifiées à plus d'un quart du volume total de l'enseignement concerné à présence obligatoire, l'étudiant sera sanctionné selon la modalité fixée par la composante (L'étudiant se verra mis « défaillant » au cours).**
- **Une absence d'assiduité est autorisée pour les publics spécifiques, sous réserve qu'ils soient reconnus en tant que tels par l'établissement et qu'ils fournissent une attestation justifiant cette dispense du fait de leur situation.**

Le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence.

Chaque étudiant doit également respecter les règles de ponctualité relatives à l'emploi du temps.

EXAMENS :

Deux sessions d'examens sont organisées pour chaque semestre : une session initiale en fin de chaque semestre et une seconde chance au mois de juin pour le 1^{er} et le 2^e semestre.

IMPORTANT

Vous ne recevrez pas de convocation aux examens : les plannings d'examens sont affichés dans le hall de l'ARSH. Vous les recevez **également et seulement sur votre adresse mail UGA.**

Toute fraude ou tentative de fraude (l'introduction de documents dans une salle d'examen est une tentative de fraude) fait l'objet d'un procès-verbal qui entraîne une procédure disciplinaire.

L'anonymat des copies est assuré pour tous les examens écrits terminaux.

Pour chaque matière, vous devez passer la totalité des épreuves prévues à l'examen terminal de première session. L'absence aux examens terminaux de la première et de la deuxième chance d'une UE bloque le système de la compensation annuelle. Vous serez déclaré **défaillant**.

La défaillance signifie que vous devez repasser vos épreuves en seconde chance !

LA SECONDE CHANCE

La seconde chance offre une seconde opportunité aux étudiants qui ont obtenu un résultat à l'année inférieur à **10/20** ou « **défaillant** ».

ATTENTION !

Dans le cadre d'une évaluation terminale, ou d'une évaluation continue et d'un examen terminal (ECET), la seconde chance prend la forme d'une évaluation organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale (session 1).

L'étudiant qui n'a pas validé son année, son semestre, l'UE, peut conserver la note obtenue aux matières en session 1 pour la seconde chance (même si elle est inférieure à 10/20).

S'il choisit de repasser la ou les matières non validées en session 1, quelle que soit la note obtenue en seconde chance, celle-ci remplace la note d'évaluation initiale (session 1).

Dans le cas où l'UE est composée de plusieurs matières, seule la ou les matière(s) qui n'a pas atteint la moyenne à la première session doit être repassée.

Dans le cadre d'une évaluation continue intégrale (ECI), la seconde chance peut :

- soit prendre la forme d'une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale (session 1) ;

Quelle que soit la note obtenue, elle remplace la note d'évaluation initiale (session 1).

- soit être comprise dans les modalités de mise en œuvre de l'évaluation continue intégrale

Lorsqu'un étudiant a des contraintes particulières, et notamment lorsqu'il s'agit d'un étudiant relevant d'un régime spécial d'étude (cf articles 5.3 et 15), il peut bénéficier d'une évaluation de substitution de nature et de durée équivalentes sous réserve d'accord pédagogique.

Attention : les notes de contrôle continu ne sont pas maintenues pour le calcul de la moyenne de la seconde chance. Seul compte l'examen final de la seconde chance.

Il est possible de renoncer à la compensation à l'issue de l'évaluation initiale (session 1), au sein d'un semestre, dans le cas où un étudiant souhaite pouvoir améliorer ses résultats de manière significative lors de la seconde chance, en se représentant aux **UE non acquises (note < 10/20)**.

La renonciation à la compensation entraîne de facto la renonciation à l'obtention, du semestre, de l'année, du diplôme en évaluation initiale (session 1).

Les demandes de renonciation doivent être adressées par écrit au jury et déposées au service de scolarité dans les trois jours qui suivent l'affichage des résultats d'évaluation initiale à l'issue du jury d'année.

Quelle que soit la note obtenue, la note de la seconde chance remplace la note d'évaluation initiale (session 1).

Les résultats sont uniquement consultables via LEO (résultats aux examens) après les délibérations des jurys. La législation en vigueur vous permet de consulter alors vos copies : faites-le !

Publicité des résultats - voies et délais de recours :

« Toute contestation doit être formulée par écrit et adressée au président du jury dans un délai de deux mois à compter de la publication des résultats (recours gracieux). L'intéressé dispose également, dans les mêmes délais, d'une possibilité de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble. Cependant, il est rappelé que l'appréciation souveraine du jury ne saurait être remise en cause. »

CADRE D'UTILISATION DES IA GÉNÉRATIVES EN LICENCE SHA

QU'EST-CE QUE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE ?

La fonction principale des applications d'intelligence artificielle (IA) générative, telles que *ChatGPT* ou *Gemini*, est la création de contenus, que ce soit sous la forme de textes, d'images, de vidéos ou d'audio. Le fonctionnement de ces applications repose sur le recours à des "modèles de langage de grande taille" (*Large Language Models*).

Très concrètement, les requêtes formulées par les utilisateurs sont divisées en petites unités appelées *tokens* — mots, groupes de mots ou caractères — puis encodées afin d'être traitées par ces modèles. Ces derniers, nourris par d'immenses corpus de données, sont entraînés à apprendre les schémas et les relations statistiques qui forment le langage.

Par conséquent, ces modèles ne réfléchissent pas de la même manière que les humains : ils ne gardent pas en mémoire les documents et ne comprennent pas le sens des textes. Leur objectif est de prédire, à chaque étape, le **token ayant statistiquement la plus grande probabilité d'apparaître** en fonction du contexte fourni par la requête de l'utilisateur. Pour le formuler autrement, il devine le mot le plus probable, sur la base de ceux qui le précèdent, et non systématiquement le plus exact.

Ces applications peuvent donc véhiculer des informations fausses, incomplètes, historiographiquement dépassées ou logiquement incorrectes. Les IA génèrent aussi ce qui s'appelle des « hallucinations », soit des erreurs grossières qui échappent aux modèles. Il est donc indispensable d'en faire un **usage critique, réfléchi et responsable**, d'autant plus dans un contexte universitaire.

Par ailleurs, il est bon de rappeler que ces applications nécessitent d'immenses volumes d'eau et d'énergie, notamment pour le fonctionnement et le refroidissement des *data centers* qui les hébergent.

Ces applications faisant désormais partie de notre quotidien, il ne nous semble pas pertinent de proscrire leur utilisation. En revanche, la communauté enseignante de la licence SHA proscriit fermement certains usages, notamment lorsque l'IA générative tend à se substituer à l'étudiant.e pour produire un travail original.

COMMENT PUIS-JE M'EN SERVIR DANS LE CADRE D'UN TRAVAIL UNIVERSITAIRE EN LICENCE ?

Ce que nous vous autorisons à faire :

☒ Je peux m'en servir comme correcteur orthographique.

→ Dans ce cas-là, je fais preuve d'**honnêteté intellectuelle** et je mentionne à la fin de mon travail que j'ai utilisé l'IA à cette fin. Je ne lui fais pas aveuglément confiance et je m'assure que les corrections proposées sont pertinentes. Je prends également le temps de **les comprendre** afin de progresser.

☒ Je peux m'en servir pour traduire un **texte contemporain** écrit dans une langue étrangère, par exemple, un article scientifique.

→ Dans ce cas-là, je fais preuve de **transparence** et je mentionne à la fin de mon travail que j'ai utilisé l'IA à cette fin. Je m'assure de la **cohérence du texte traduit**. Ayez bien à l'esprit que ces applications ne restituent pas toujours la subtilité du texte original, ne prennent pas toujours en compte les référents culturels ou les traits d'humour.

☒ Je peux m'en servir, dans un premier temps, pour chercher des informations sur des individus, des institutions ou des événements mentionnés par un document lorsque **je le lis pour la première fois**.

→ Je consulte ensuite un atlas, un dictionnaire, un manuel pour vérifier la pertinence des réponses apportées par l'IA et enrichir cette **première recherche exploratoire**. Je me rends en bibliothèque (à l'ARSH, à la BU Droit-Lettres, dans une bibliothèque municipale...).

Ce qui est à proscrire et qui va à l'encontre des principes élémentaires du travail universitaire :

✗ Je demande à l'IA d'écrire tout ou partie d'un travail universitaire à ma place.

→ Présenter à votre enseignant un travail produit par une application d'intelligence artificielle relève du **plagiat, qui sera sanctionné en fonction des enseignant.e.s, et des faits**. Ces sanctions peuvent aller de l'obligation à refaire le devoir, avec une minoration de la note, jusqu'à des commissions disciplinaires universitaires. Les applications d'intelligence artificielle générative n'ont accès qu'aux ressources numériques en accès libre. La grande majorité des ressources bibliographiques, qui ne sont ni numérisées ni accessibles librement, restent en dehors de son périmètre d'action. **Appuyez-vous toujours sur les bibliographies fournies par vos enseignant.e.s et lisez attentivement, en prenant des notes, les ouvrages et les articles conseillés.**

✗ N'indiquez jamais d'informations à caractère personnel dans les requêtes que vous soumettez à une application de ce type.

→ Vous avez la possibilité de configurer ChatGPT afin qu'il ne conserve ni n'utilise vos données personnelles. Pour cela, il suffit de se rendre dans les paramètres de l'application.

⚠ Vos enseignant.e.s utilisent des détecteurs d'IA génératives. Faites preuve d'honnêteté scientifique et de transparence !

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE LICENCE SHA

SEMESTRE 1					
UE 1 <i>coef. 6</i>	DISCIPLINAIRE	Géographie sociale ET Histoire ET Philosophie	72h CM	72h TD	18 crédits
UE 2 <i>coef. 3</i>	LANGUES	Anglais ET Langue vivante 2		48h TD	6 crédits
UE 3 <i>coef. 1</i>	TECHNIQUE	Information scientifique et technique (IST)		12h TD	3 crédits
UE 4 <i>coef. 2</i>	OPTION D'OUVERTURE (HORS LANGUE)	Au choix : Sport (SUAPS), ETC (SETI), options interne UFR ARSH, option sociologie (UFR SHS), option info-com (UFR LLASIC)	24h CM		3 crédits
SEMESTRE 2					
UE 5 <i>coef. 6</i>	DISCIPLINAIRE	Géographie sociale ET Histoire ET Philosophie	72h CM	72h TD	18 crédits
UE 6 <i>coef. 3</i>	LANGUES	Anglais ET Langue vivante 2		48h TD	6 crédits
UE 7 <i>coef. 1</i>	TECHNIQUE	Information scientifique et technique (IST) ET Projet Personnel et Professionnel		22h TD	3 crédits
UE 8 <i>coef. 2</i>	OPTIONS D'OUVERTURE (HORS LANGUE)	Au choix : Sport (SUAPS), ETC (SETI), options interne UFR ARSH, option sociologie (UFR SHS), option info-com (UFR LLASIC)	24h CM		3 crédits

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS SHA

1^{ER} SEMESTRE

UE1 DISCIPLINAIRES OBLIGATOIRES

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE SOCIALE – PHILOSOPHIE (72H CM/72HTD – 18 ECTS)

❖ HISTOIRE

FAIRE SOCIÉTÉ HIER ET AUJOURD'HUI (48H CM/TD)

CLEMENT CHILLET

ANNE DALMASSO

SIMON PIVOT

OLIVIER ALFONSI

EMMANUELLE COMTAT

L'objectif de ce cours est de proposer une initiation à la démarche historique en posant une même question - « qu'est-ce que faire société ? » - à deux mondes différents, éloignés dans le temps. Il s'agira donc de découvrir comment se construit la connaissance historique, à partir des sources, de leur contextualisation, et des questions que l'historien leur pose.

Pour « hier » l'exemple analysé sera romain (au sens de monde romain géographiquement et chronologiquement) et cinq thèmes seront abordés : la naissance d'une communauté, la définition d'une hiérarchie sociale théorique, un monde à l'envers (rapports entre libres et non libres), un monde en reflet (représentation de soi et de l'autre), Rome et les autres. Pour « aujourd'hui » on s'intéressera à la notion de « société européenne » au 20^{ème} siècle autour de trois grands thèmes : développement économique et inégalités sociales (la question du capitalisme), hiérarchies sociales et ordres politiques (la question de la démocratie), l'Europe et les autres (colonisations et mondialisations).

Il s'agit donc d'un regard social, culturel et anthropologique qui s'appuiera sur des sources textuelles et iconographiques puisées dans deux contextes historiques. L'accent sera mis en CM et en TD sur le vocabulaire, sa maîtrise, celle des concepts et l'analyse de la documentation.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 :

Contrôle continu : écrit et oral

Contrôle terminal : écrit 4h en janvier lors des examens terminaux (la nature exacte des exercices sera fixée en CM)

Session 2 :

Écrit (de même nature que pour la session 1), durée 4 ou 2 heures

Bibliographie :

○ Histoire ancienne :

Andrea GIARDINA (dir.) *L'homme romain*, Paris, Le Seuil, 1992 (éd. de poche, coll. Point, Histoire).

Paul VEYNE, *La société romaine*, Paris, Le Seuil, 2001 (éd. de poche, coll. Point, Histoire).

Claude NICOLET, *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, Paris, Gallimard, 1989 (2^{ème} éd.).

Jeanine CELS SAINT HILAIRE, *La République romaine*, Paris, A. Colin, 2005.

Danièle et Yves ROMAN, *Sociétés et structures sociales de la péninsule italienne : 218-31 avant J.-C.*, Paris, SEDES, 1994.

○ Histoire contemporaine :

P. GUILLAUME et alii, *Précis d'histoire européenne*, Armand Colin, 2015

Harmut KAEBLE, *Vers une société européenne, 1880-1980*, Belin, 1988

Florence WEBER, *Brève histoire de l'anthropologie*, Flammarion, 2015

Philippe NOREL, *L'histoire économique globale*, Points Seuil, 2013.

❖ GÉOGRAPHIE SOCIALE (48H CM/TD)

GÉOGRAPHIE DU TOURISME

LISE LANDRIN

THEOPHILE DUCHENE

Le tourisme constitue dans le monde contemporain une réalité à fois économique, culturelle et sociale de plus en plus importante. Le tourisme est désormais une pratique mondialisée, générant plus d'1,2 milliard de déplacements en 2016 pour 5% du PIB mondial et 6 à 7% des emplois mondiaux. Mais la crise du Covid-19 de 2020 marque un spectaculaire recul de la pratique touristique, rappelant que cette activité n'est pas immuable, mais représente bien un construit historique, social, culturel et politique. Le cours magistral interrogera donc le tourisme en tant que pratique culturelle, en mobilisant des approches de géographie sociale et critique. Nous chercherons à répondre aux questions suivantes : comment un lieu devient-il touristique ? Quelle est la place de la culture et de l'imaginaire dans les pratiques et les espaces touristiques ? En quoi les espaces touristiques sont-ils des constructions culturelles ?

Les TD donneront lieu à un approfondissement de ces enjeux au travers d'entraînements aux méthodologies universitaires de la géographie ainsi qu'à une courte enquête de terrain.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 :

Contrôle continu : entraînement écrit au commentaire de documents en cours de semestre et pratique d'un oral.

Contrôle terminal : écrit 4h, commentaires de documents + questions de cours

Session 2 :

Oral, questions de cours

Bibliographie :

DUHAMEL, Ph., « Le tourisme, lectures géographiques », La documentation photographique, numéro 8094, 2013.

FAGONI Edith (dir.), *Les espaces du tourisme et des loisirs*, Paris, Armand Colin, 2018.

GRAVARI-BARBAS M., JACQUOT S., *Atlas mondial du tourisme et des loisirs*, Paris, Autrement, 2018.

MERLE Th. (dir.), *Les espaces du tourisme et des loisirs*, Paris, Atlande, 2018.

STOCK M. et alii., *Le Tourisme, acteurs, lieux et enjeux*, Paris, Belin, 2015 (première édition 2003)

SACAREAU I., TAUNAY B. et PEYVEL E. (dir.), *La mondialisation du tourisme : les nouvelles frontières d'une pratique*, PUF, Rennes, 2015.

❖ PHILOSOPHIE (48H CM/TD)

PHILOSOPHIE POLITIQUE : UNE SOCIÉTÉ DU SPECTACLE ?

OLIVIER RAZAC

PIERRE DE TUONI

GOLNAR NARIMANI

Le spectacle n'est pas qu'un amusement superficiel et sans conséquences. Il n'est pas une simple succession d'images, de sons, de mouvements que l'on contemple et qui restent en dehors de nous. Le spectacle est un dispositif social qui contribue à nous transformer individuellement et collectivement selon sa forme et ses contenus. La philosophie s'est toujours intéressée à cette puissance de transformation du spectacle, sous l'angle politique de la forme de la société chez Platon, ou sous l'angle éthique du rapport à soi chez les stoïciens.

Pour autant, notre situation est bien différente. Le développement des médias de masse ou la dissémination des flux d'informations, jusque dans la poche de chacun, nous invitent à repenser la question : la problématique actuelle du spectacle n'est-elle que le prolongement de la problématique classique ou bien possède-t-elle des spécificités et, si oui, lesquelles ?

Pour tenter de répondre à cette question nous interrogerons d'abord la forme et les enjeux de l'industrialisation capitaliste des productions culturelles (Adorno, Horkheimer, Benjamin). Nous préciserons cette analyse du côté des formes de propagande proprement libérales (Bernays, Chomsky). Nous terminerons par l'analyse critique du champ journalistique et de la production de nos représentations du monde et de l'actualité (Bourdieu). On comprendra alors que le spectacle n'est plus seulement un élément dans la société mais une modalité de reproduction de la société en général.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 :

Contrôle continu : questions de cours sur table + entraînement au commentaire de documents en cours de semestre

Contrôle terminal : écrit 4h

Session 2 :

Écrit 4h

Bibliographie :

BENJAMIN W., *L'Œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*, Allia, 2011

BERNAYS E. BAILLARGEON N., *Propaganda. Comment manipuler l'opinion en démocratie*, Zones, La Découverte, 2007

BOURDIEU P., *Sur la télévision*, Liber-Raisons d'agir, 1996

CHOMSKY N. et HERMAN E., *La fabrique de l'opinion publique. La politique économique des médias américains*, Le Serpent à plumes, Essais/Documents, 2003.

DEBORD G., *La société du spectacle*, Folio, 1992

EPICTETE, *Manuel*, GF, 1999

HORKHEIMER M., ADORNO T., « La production industrielle des biens culturels », dans *La dialectique de la raison*, Gallimard, Tel, 1983

UE2 LANGUES (48H TD – 6 ECTS)

❖ ANGLAIS

ROSE DAVIS

BRUNO RODRIGUEZ

SAYENA MOLAIE

Shades of Humanity

This course explores various facets of human nature and human society through a wide range of documents touching on philosophy, current events and aspects of the English-speaking world. There is a strong emphasis on developing communication skills while revising and correcting basic grammar, vocabulary and pronunciation.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 :

100% continuous assessment. 3 written tests (50%) 2 oral discussions (50%)

Session 2 :

written 50%, oral 50%

❖ **LANGUE VIVANTE 2 OBLIGATOIRE (CF SERVICE DES LANGUES)**

TEST DE POSITIONNEMENT OBLIGATOIRE SI :

- ▶ TESTS DE LV2 (SEULEMENT POUR ITALIEN, ESPAGNOL, ALLEMAND, CHINOIS ET JAPONAIS) ORGANISÉS À L'ACCUEIL DE LA MAISON DES LANGUES
- ▶ LES ETUDIANT.E.S INTÉRESSÉ.E.S PAR LE RUSSE, LE PORTUGAIS OU L'ARABE PASSERONT LES TESTS EN LIGNE : <https://sdl.univ-grenoble-alpes.fr/service-des-langues/>
- ▶ **VOUS ÊTES DÉBUTANTS DANS LA LV2 CHOISIE : ITALIEN, ESPAGNOL, CHINOIS, JAPONAIS, RUSSE, ALLEMAND, PORTUGAIS OU ARABE :** Connectez-vous avec vos identifiants (login et mot de passe utilisés pour vous connecter sur votre intranet LEO) sur la plateforme IDEL pour postuler à votre cours de langue : <https://idel.univ-grenoble-alpes.fr>

UE3 TECHNIQUE (12H TD – 3 ECTS)

❖ **INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE - IST (12H TD)**

ROMAIN VANEL

Cette UE propose un travail autour de recherches documentaires et de contributions à Wikipédia. Au premier semestre, les étudiants sont formés aux techniques et aux outils de recherche documentaire sur un thème en lien avec les enseignements proposés dans la Licence SHA. Il s'agit ici d'apprendre à questionner un sujet, de connaître la nature des documents constituant les fonds documentaires universitaires, d'utiliser les ressources mises à disposition par l'université pour effectuer des recherches avec des outils spécifiques. Les informations dûment sélectionnées permettront de construire une bibliographie.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 :

Contrôle continu en cours de semestre : méthodologie de la recherche documentaire

Session 2 :

Oral, questions de cours

UE4 OPTION D'OUVERTURE (HORS LANGUE) 24H CM – 3 ECTS

- ❖ **1 OPTION AU CHOIX (HORS LANGUE) PARMI : SPORT (SUAPS), ETC (SETI), OPTIONS INTERNE UFR ARSH, OPTION SOCIOLOGIE (UFR SHS), OPTION INFO-COM (UFR LLASIC)**

Toutes les informations sur les options sont disponibles sur le [site de l'UFR ARSH – Rubrique Scolarité – Livrets des études et des options vos options](#)

UE5 DISCIPLINAIRES

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE SOCIALE - PHILOSOPHIE (72H CM/72H TD – 18 ECTS)

❖ **HISTOIRE (48H CM/TD)**

JULIEN CARANTON

TANGUY MARTIN

OLIVIER CHATTERJI

Colonized peoples and British Empire 1776-1914

Ce cours propose aux étudiantes et étudiants de réfléchir sur l'histoire de la colonisation britannique au XIX^e siècle en intégrant pleinement le point de vue des peuples colonisés.

Après avoir défini ce qu'est l'Empire britannique et établi des repères chronologiques sur son évolution entre 1776 et 1914, nous aborderons cette histoire par l'étude de territoires sous la domination britannique (les Antilles britanniques, l'Inde et l'Australie) et de thématiques particulières (les relations raciales, la question du commerce et du développement, les échanges culturels, la mémoire et l'héritage de l'empire, la résistance au pouvoir colonial).

Compétences spécifiques visées :

Maîtriser le cadre chronologique et spatial de l'Empire Britannique au XIX^e siècle

Saisir l'histoire de la colonisation britannique au XIX^e siècle en intégrant le point de vue des peuples colonisés

Produire l'analyse critique d'un document historique

Exprimer une réflexion historique dans une langue anglaise claire et limpide

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 :

Contrôle continu (TD) : travail documentaire sur des sources primaires, exposés sur des documents, contrôle de connaissances.

Contrôle terminal (CM) : écrit 4h contrôle de connaissances, rédaction d'un texte argumentatif de type essay.

Session 2 :

Écrit 2h, contrôle de connaissances, rédaction d'un texte argumentatif de type essay.

Bibliographie :

○ *En anglais :*

Andrew PORTER, *Atlas of British Overseas Expansion*, London, Routledge, 1991.

Ashley JACKSON, *The British Empire : A Very Short Introduction*, Oxford, Oxford University Press, 2013

○ *En français :*

Pierre SINGARAVELOU (dir.), *Les empires coloniaux (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Le Seuil, 2013.

Jean-François KLEIN, Pierre SINGARAVELOU, Marie Albane DE SUREMAIN, *Atlas des empires coloniaux (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Autrement, 2018.

Fabrice BENSIMON, *L'Empire britannique*, Paris, PUF, collection Que Sais-Je ? 2013.

Podcasts (disponibles sur diverses plateformes de podcasts) :

Empire, Anita ANAND, William DALRYMPLE (saison 1 sur l'Inde, saison 3 sur l'histoire de l'esclavage)

Langue d'enseignement :

Anglais

Langue de composition lors des évaluations :

Anglais et français (selon les exercices)

ENGLISH VERSION

This course offers students materials and methods to develop critical thinking and knowledge on the history of British colonization in the 19th century, with the aim of taking into account the perspective of colonized people.

After having defined what the term “British Empire” refers to and having determined chronological landmarks of its evolution from 1776 to 1914, students will study this history through the study of territories under British domination (the British West Indies, India and Australia) and by focusing on specific topics and issues related to the Empire: race relations, trade and development, cultural exchanges, the legacy of the Empire, war and resistance to colonial power).

Academic skills and methods:

Having a good knowledge of the chronological and geographic reality and evolution of the British Empire in the 19th century.

Having a multi-faceted approach to the history of British colonization in the 19th century, including the point of view of colonized people.

Writing the critical analysis of a historical document.

Expressing historical thinking in clear English, both speaking and writing.

Assessment:

Continuous assessment (Seminar): Research and analysis of primary sources, oral presentations on historical documents, tests on the lectures.

Final exam (lecture): Test questions on lectures, essay on a broad topic related to the Empire.

Short bibliography :

○ In English :

Andrew PORTER, *Atlas of British Overseas Expansion*, London, Routledge, 1991.

Ashley JACKSON, *The British Empire: A Very Short Introduction*, Oxford, Oxford University Press, 2013

○ In French :

Pierre SINGARAVELOU (dir.), *Les empires coloniaux (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Le Seuil, 2013.

Jean-François KLEIN, Pierre SINGARAVELOU, Marie Albane DE SUREMAIN, *Atlas des empires coloniaux (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Autrement, 2018.

Fabrice BENSIMON, *L'Empire britannique*, Paris, PUF, collection Que Sais-Je ? 2013.

Podcasts (Available on various podcast platforms):

Empire, Anita ANAND, William DALRYMPLE (season 1 on India, season 3 on the history of slavery)

Class taught in:

English

Language of evaluation

English (French optional)

❖ GÉOGRAPHIE SOCIALE

MARION JAUME

Géopolitiques de et en Europe

Ce cours interroge, de manière critique, la notion géographique de « continent » à l'appui du cas européen. Il se propose ensuite d'explorer un processus inédit et multidimensionnel d'*intégration régionale* ainsi que la construction, dans le temps et l'espace, d'une *échelle* de prise de décision politique d'envergure continentale dédiée, dès son origine, à la paix : l'Union Européenne. Ici, on privilégiera une approche géopolitique mixte, à la fois externe et interne. On interrogera la fabrique et les modalités d'une « européanité » de plus en plus remise en cause par l'essor des populismes, les revendications régionalistes, le *Global Change*, les perspectives d'élargissement vers l'Est et le voisinage avec la Turquie, la montée en puissance des démocraties européennes « illibérales », les tensions autour de la fortification des frontières externes de l'Union et de l'accueil migratoire ; enfin les guerres ou conflits armés récemment revenus sur le continent. À une échelle plus large, on s'intéressa à la « géopolitique extérieure » de l'Union européenne – voire d'États européens pris isolément – en se demandant quel poids et rôle celle-ci joue sur différents théâtres de conflits proches ou plus lointains tout en ménageant ses intérêts propres en contexte de mondialisation.

Compétences spécifiques visées :

Initiation à la géopolitique

Mieux comprendre le fonctionnement et place de l'Union Européenne dans le monde.

Etude critique de documents produits par des institutions officielles

Savoir rédiger et étayer une argumentation

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 :

Type de contrôle continu : 3 travaux, dont deux écrits (interrogation écrite) et un oral, donnant lieu à des notations individuelles et/ou groupées.

Type d'épreuve terminale : Dissertation

Durée : 4h

Session 2 :

Type d'épreuve : Oral de rattrapage sur un document

Durée : 15 minutes de préparation / 15 minutes de passage avec questions

Bibliographie :

Michel FOUCHER, *L'Union européenne dans le monde*, La Documentation photographique (dossier 8145), 2022.

Christian GRATALOUP, *L'invention des continents et des océans*, Paris, Larousse, 2020.

Eloise LIBOUREL, Matthieu SCHORUNG, *Géographie de l'Europe*, Collection U, Armand Colin, 2024.

Pierre-Alexandre MOUNIER, Frank TETART, *Atlas de l'Europe - Un continent dans tous ses états*, Autrement, 2021.

❖ PHILOSOPHIE GÉNÉRALE B (48H CM/TD)

THOMAS BOCCON-GIBOD
ENSEIGNANT EN ATTENTE

La sociabilité

Alors même qu'on tient pour acquis que l'être humain serait naturellement sociable, la sociabilité est souvent perçue comme une injonction, parfois pesante. Qu'en est-il alors des fondements de la sociabilité humaine ? En quoi au juste se distingue-t-elle de celle de l'animal ? Est-elle le fruit d'une éducation ou d'un dressage ? À quelles conditions peut-elle être épanouissante ? Comment éviter l'aliénation ?

L'objectif du cours est d'introduire à un certain nombre de théories classiques sur la vie sociale, à travers le problème du caractère naturel ou contraint de cette dernière. Pour ce faire, on s'appuiera sur des textes philosophiques, mais aussi sur des textes issus du corpus littéraire (roman, théâtre, poésie) voire architectural, selon une trajectoire globalement chronologique, de manière à donner des repères théoriques solides en philosophie morale et politique et en histoire des idées en général.

La réflexion personnelle et la discussion sur le cours sont encouragées.

Compétences spécifiques visées :

Maîtriser les grandes périodes de la pensée du social.

Savoir formuler et développer quelques grands problèmes concernant la sociabilité humaine au moyen de références classiques et contemporaines et d'illustrations interdisciplinaires.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 :

Écrit 4h, questions de cours lors d'un examen terminal en temps limité

Session 2 :

Écrit 4h

Bibliographie sommaire :

ARISTOTE, *Les Politiques*, Paris, GF-Flammarion (1993)

MOLIERE, *Le Misanthrope*

LA BOETIE, *Discours de la servitude volontaire*

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, GF-Flammarion (2011)

KANT Emmanuel, *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, dans *Opuscules sur l'histoire*, Paris, GF-Flammarion (1990)

FREUD Sigmund, *Le Malaise dans la culture*, Paris, PUF (1995)

UE6 LANGUES (48H TD – 6 ECTS)

❖ ANGLAIS (24H TD)

BRUNO RODRIGUEZ
ALDRIC MATHIEU
SAYENA MOLAIE

The goal of this course is to reinforce students' language skills in reading, writing, listening, and speaking by studying press articles and video news reports. Students will work on the stakes involved in contemporary issues presented in the news and hold discussions in small groups as well as within the larger group. The course begins with the presentation of the American and British electoral systems. We will then explore the phenomenon of disrupting democracy, the media and the prevalence of fake news, Brexit,

among other issues. (Topics may change slightly depending upon recent news events). The course concludes with the study of a social film documentary.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 :

will be based on continuous assessment with special emphasis on oral communication.

Session 2 :

Oral et écrit

❖ LANGUE VIVANTE 2 OBLIGATOIRE (CF SERVICE DES LANGUES)

Poursuite de la LV2 choisie en L1 SHA au semestre 1

UE7 TECHNIQUE (22H TD – 3 ECTS)

❖ IST (INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE) (12H TD)

SIDONIE MOREAU
BU DROIT-LETTRES

Cette UE propose un travail autour de recherches documentaires et de création de bibliographies selon les normes attendues au niveau universitaire

Au second semestre, les étudiant·es apprennent à utiliser l'encyclopédie collaborative Wikipédia pour y effectuer un travail de recherche, mais également à utiliser Cairn, Persée etc. L'outil Zotero sera également abordé afin de construire, grâce à ce dernier, une bibliographie claire et normée.

Il s'agit d'utiliser les méthodologies de recherche préalablement acquises et restituer correctement les sources utilisées.

L'objectif est double, savoir justifier ses recherches et sourcer son travail tout en comprenant comment les chercheuses et les chercheurs mènent leurs recherches : il s'agira alors d'étudier les bibliographies et d'être efficace sur son travail universitaire.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

Contrôle continu : qualité de l'article rédigé et questionnaire.

Session 2 :

Oral, questions de cours

❖ PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (PPP) (10H TD)

ANNE GINIER-GILLET
STEPHANIE JOLY
AUDE PESTEL

En collaboration avec la DOIP (Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle), ce cours vous permettra d'explorer vos intérêts personnels et professionnels, de mieux connaître les métiers et formations possibles après la licence SHA et de découvrir des ressources fiables pour construire sereinement votre parcours de formation.

Vous réaliserez en particulier une enquête-métier auprès d'un professionnel de votre choix.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 :

Écrit et/ou oral 100% en contrôle continu

Session 2 :

Écrit et/ou oral 100%

UE8 OPTIONS D'OUVERTURE (HORS LANGUE) - 24H CM – 3 ECTS

- ❖ **1 OPTION AU CHOIX (HORS LANGUE) PARMI : SPORT (SUAPS), ETC (SETI), OPTIONS INTERNE UFR ARSH, OPTION SOCIOLOGIE (UFR SHS), OPTION INFO-COM (UFR LLASIC)**

Toutes les informations sur les options sont disponibles sur le [site de l'UFR ARSH – Rubrique Scolarité – Livrets des études et des options vos options](#)

LE STAGE EN LICENCE SHA

Les étudiants de la licence SHA doivent réaliser, **entre la deuxième et la troisième année de licence un stage**. Ce stage doit faire **au minimum 105 heures**, ce qui n'entraîne pas d'obligation de gratification pour le stagiaire. **Le stage peut être réalisé en une seule fois ou plusieurs, et être réalisé à un ou plusieurs endroits. Le stage doit être réalisé en dehors des horaires de cours.**

Le ou la stagiaire doit contacter avant de rédiger sa convention un.e enseignant.e de son choix pour être son enseignant.e référent.e, pendant la durée du stage.

Le stage donnera lieu à un rapport de stage et à un oral devant un jury. Le rapport de stage doit être remis à votre enseignant-référent début avril de la L3 SHA (semestre 6).

Le stage doit faire l'objet d'une convention signée entre les différentes parties (université, enseignant.e, tuteur ou tutrice de stage, lieu de stage, étudiant.e).

Sur le site de l'UFR ARSH, rubrique « Scolarité », dans l'onglet « Stages » vous retrouverez toutes les informations nécessaires au sujet de la convention de stage ou pour valider une expérience professionnelle au titre du stage.

Important : vous ne pouvez pas commencer le stage avant la signature de la convention par toutes les parties. Aussi anticipez au maximum les démarches à faire pour l'établissement de la convention de stage. Les offres de stage et les ressources pour trouver votre stage sont disponibles sur la plateforme PROSE. Le stage est une mise en situation en milieu professionnel qui est une période complémentaire de formation et vous prépare à votre insertion professionnelle.

Vos contacts

ACCUEIL : RDC ARSH1

arsh-ufr@univ-grenoble-alpes.fr

DIRECTION DES ÉTUDES

arsh-detu@univ-grenoble-alpes.fr

SCOLARITÉ SCIENCES HUMAINES APPLIQUÉES

arsh-licence-sha@univ-grenoble-alpes.fr

RESPONSABLE DE SCOLARITÉ

arsh-responsable-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

MOBILITÉ INTERNATIONALE

arsh-international@univ-grenoble-alpes.fr

HANDICAPS

arsh-handicaps@univ-grenoble-alpes.fr

STAGES

arsh-stages@univ-grenoble-alpes.fr

ORIENTATION-RÉORIENTATION - ADMISSION

arsh-admissions@univ-grenoble-alpes.fr

SOS ÉTUDIANTS

sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr

04 57 42 21 98

SERVICE COMMUNICATION-MOODLE - LÉO

arsh-infocom@univ-grenoble-alpes.fr

BIBLIOTHÈQUE : 2^E ÉTAGE ARSH1

Accueil 04 57 42 24 40

arsh-bibliotheque@univ-grenoble-alpes.fr